

Joindre un certificat médical à son absence maladie/accident > 3 jours

par ordinateur ou téléphone portable (app Pocket Campus)

1. Déclarer l'absence

The screenshot shows the 'absences et présences' interface. It includes a calendar for May 2020 with the date 18 circled. A callout '1 - Sélectionner la date de début de votre incapacité' points to the date. A 'Déclarer une absence' button is circled with a callout '2 - Indiquer la période'. Below, the 'Déclarer une absence' form is shown with 'A partir du' and 'Jusqu'au' dates set to 25/05/2020 and 28/05/2020 respectively. A callout '3 - Spécifier le motif' points to the 'Motif' field containing 'maladie ou rdv médical'. At the bottom, a callout '4 - Enregistrer' points to the 'Déclarer' button.

2. Joindre le certificat : si la durée de l'absence > 3 jours, la fenêtre ci-dessous s'affiche :

La durée de votre absence exige la présentation d'un certificat médical auprès de l'administration de votre unité.

Si déjà en votre possession, vous pouvez le transmettre directement en tant que PDF ou image à travers le lien ci-dessous, sinon, plus tard, dès disponibilité.

A yellow banner with the text 'Aucun certificat médical' and an 'Ajouter' button with a plus sign. To the right, a callout box says 'Joindre immédiatement le certificat médical format image jpg, jpeg, gif, png, pdf – taille max 5 Mo' with an arrow pointing to the 'Ajouter' button.

NB : téléchargement ultérieur possible depuis le compte absence via le bandeau sur la page d'accueil :

A yellow notification banner with a blue exclamation mark icon. The text reads: 'Vous avez des absences de type maladie ou accident nécessitent un certificat médical'. Below it, it says 'Veuillez suivre le lien suivant pour vérifier l'état et télécharger les documents nécessaires, si besoin' followed by a link: 'Absences maladie ou accident'.

Rappels : Si aucun document n'est joint à une absence maladie / accident > 3 jours le système va générer un rappel e-mail automatique au collaborateur **3 jours puis 6 jours après la fin de l'absence**

3. Accès, ajout, suppression et confirmation du document téléchargé

- Certificats téléchargés consultables en tout temps par vous-même et par les ayants droits : soit par le calendrier en cliquant sur l'absence, soit dans la liste des « autres absences » (page « Soldes et droits vacances »).
- Possibilité de voir si le certificat médical a été confirmé par votre unité (archivage dans votre e-dossier)